



les Amis
des Beaux-Arts
de Paris

*... et si nous
devenions amis ?*

agnès b., présidente des Amis

DÉCOUVREZ ET SOUTENEZ LA JEUNE CRÉATION

BULLETIN D'ADHÉSION 2020*

Ami : 150€

Ami Duo : 250€

Bienfaiteur : 300 €

Bienfaiteur Duo : 450€

Donateur : 500 €

Donateur Duo : 700€

Mécène : à partir de 1000€

Grand mécène : à partir de 5000

De préférence, réglez par virement bancaire :

BNP Paribas Saint-Germain-des-Prés 147, bd Saint-Germain Paris 75006

IBAN : FR76 3000 4003 8700 0101 8071 620 BIC : BNPAFRPPXXX

Envoyez le bulletin et votre chèque

Colette Poitevin 4703, chemin du Tilleul 13160 Châteaurenard

cpoitevin@amisbeauxartsparis.fr

Vous recevrez un reçu fiscal correspondant au montant de votre cotisation. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la réduction d'impôt est égale à 66% des dons versés aux œuvres et organismes d'intérêt général dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers, 60% pour les entreprises dans la limite de 0,5 pour mille du CA.

A renseigner pour les nouveaux adhérents ou si modification de vos coordonnées :

Nom (s) :

Prénom (s) :

Entreprise :

Adresse (s) :

Mail (s) :

Téléphone (s) :

*Les inscriptions souscrites à compter du 1^{er} septembre courent jusqu'au 31/12 de l'année n+1

Les Amis des Beaux-Arts de Paris - Association loi 1901 n°0018090 - Reconnue d'intérêt général
14, rue Bonaparte, Paris 75006 contact@amisbeauxartsparis.fr www.lesamisdesbeauxartsdeparis.fr

En qualité de membre des Amis des beaux-Arts de Paris, vous bénéficiez de nombreux avantages liés à votre adhésion :

- Visites exclusives des ateliers des Beaux-Arts à Paris et à Saint-Ouen avec les artistes enseignants et leurs étudiants ;
- Visites de son patrimoine : ses bâtiments historiques, ses collections ;
- Invitations aux vernissages des expositions organisées par l'Ecole (Palais des Beaux-Arts, Cabinet des dessins Jean Bonna) ou hors les murs ;
- Accès à la bibliothèque des Beaux-Arts et consultation sur place des ouvrages ;
- Invitations aux manifestations du programme culturel de l'Ecole et de ses alumni : conférences, colloques, ateliers ouverts, performances, exposition annuelle des diplômés...
- Visites d'expositions à Paris et en province, en présence de commissaires ;
- Visites de collections privées et d'ateliers-rencontres avec des artistes ;
- Invitations à participer aux événements organisés par les Amis pour soutenir la jeune création (remise des Prix des Amis et des Bourses),
- Accès à certaines foires d'art contemporain dans la limite des places disponibles ;
- Possibilité de participer à des journées et courts séjours en France et à l'étranger ainsi qu'au dîner annuel.

Lorsque les places sont limitées aux activités proposées, priorité est donnée aux mécènes, donateurs et bienfaiteurs.